

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20180326-DEL024-18-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2018  
Date de réception préfecture : 27/03/2018

**DELIBERATION N° DEL024-18**

L'an deux mille dix-huit, le 26 mars à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, A. DUSSERRE, H. EL GARES, D. FINAZZO, J -P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean-Paul Gabbero, en date du 26 mars 2018)  
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Claude Sergent, en date du 26 mars 2018)  
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2018)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2018)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 26 mars 2018)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUBOIS Stéphane  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé

**M. THIERRY BARRAL A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.**

**OBJET : Signature du marché relatif à la rénovation du terrain de football synthétique de la plaine des Sports de Gières.**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

En vue de sélectionner le prestataire chargé de la rénovation du terrain de football synthétique de la plaine des sports de Gières, une procédure adaptée a été lancée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette consultation était constituée d'un lot unique : TERRASSEMENTS – REVETEMENTS SPORTIFS - EQUIPEMENTS

Le 31 janvier 2018, un avis d'appel public a été publié dans le journal "L'Essor du BTP" ainsi que sur le profil acheteur de la mairie (plate forme de dématérialisation des marchés publics).

La date limite de remise des offres était fixée au 26 février 2018 à 12h00. Quatre entreprises ont déposé une offre :

- Société LAQUET sise à LAPEYROUSE MORNAY (26210)
- Société VERT ET SPORT sise à ALIXAN (26300)
- Société PARCS ET SPORTS sise à CHASSIEU (69684)
- Société ID VERDE sise à EYBENS (38320)

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre chargé de l'opération, Monsieur Olivier Betemps de la société REAL SPORT INGENIERIE, sise 45 chemin du Fraton à APPRIEU (38140).

Après analyse des offres, réalisée au vu des critères de jugement indiqués dans le règlement de la consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle présentée par la société ID VERDE pour un montant total de 379 876,30 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer le marché correspondant,
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 21 du budget 2018.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 26 mars 2018.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.